



**LE CRÉDIT MUTUEL EST PARTENAIRE  
DE MON ASSOCIATION.  
ET ÇA, ÇA CHANGE TOUT.**

**GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL ET  
MON ASSOCIATION, JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.**

Chèque  
**avantage**  
**50/50**

**Crédit  Mutuel**  
**LA banque à qui parler**

[www.creditmutuel.fr](http://www.creditmutuel.fr)

# LE CRÉDIT MUTUEL LA BANQUE DES ASSOCIATIONS

Vous êtes passionné de sport ?



de culture ?



Vous êtes tourné vers les autres ?



Vous ou vos enfants  
êtes membres d'une association ?



- PROFITEZ PERSONNELLEMENT DES AVANTAGES OFFERTS PAR LE CRÉDIT MUTUEL.



OFFERTS SUR VOTRE LICENCE  
OU COTISATION ANNUELLE.

EN PLUS PROFITEZ D'UNE OFFRE  
DE BIENVENUE EXCLUSIVE<sup>(3)</sup>.



- **BENEFICIEZ DE NOTRE OFFRE DE BIENVENUE<sup>(3)</sup>  
ET FAITES-EN PROFITER VOTRE ASSOCIATION.**



**CHAQUE FOIS QU'UN DES LICENCIÉS OU ADHÉRENTS  
FAIT VALOIR SON CHÈQUE AVANTAGE  
ET DEVIENT CLIENT DU CRÉDIT MUTUEL.**

Cachet de la Caisse de Crédit Mutuel

CACHET

Vous disposez d'un droit d'opposition à l'usage de vos données personnelles à des fins de prospection. Adressez-vous à la Caisse de Crédit Mutuel de votre choix pour l'exercice de ce droit.

Annonceur - Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, Société coopérative à forme de société anonyme au capital de 2 084 960 080 € 34 rue du Wacken 67913 Strasbourg Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés B 588 505 354, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr) pour les entreprises suivantes : ACM IARD S.A., ACM Vie S.A. ACM Vie, régies par le code des assurances, contrôlées par l'Autorité de Contrôle Prudentiel : 61 rue Taitbout 75436 Paris Cedex 09.

(1) Sous réserve de la conclusion d'une convention de partenariat entre votre association et le Crédit Mutuel du Sud-Est. Offre réservées aux personnes physiques majeurs et capables, pour toute entrée en relation d'un adhérent de l'association auprès d'une caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est avec souscription d'un Eurocompte ou l'ouverture d'un livret et moyennant le versement d'1€ . Les 50 € de l'adhérent, nouveau client du Crédit Mutuel du Sud-Est, seront versés sur un compte épargne dans une Caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est, sur présentation d'un justificatif . Offre soumise à conditions valable sous réserve d'acceptation par la Caisse de Crédit Mutuel du 01/01/2013 au 31/12/2013.

(2) Sous réserve de la conclusion d'une convention de partenariat entre votre association et le Crédit Mutuel du Sud-Est. Pour toute ouverture d'un livret ou d'un Eurocompte par un adhérent de votre association, nouveau client du Crédit Mutuel du Sud-Est, votre association recevra un chèque de 50 € sur un compte épargne ouvert dans une Caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est. Offre soumise à conditions valable sous réserve d'acceptation par la Caisse de Crédit Mutuel du 01/01/2013 au 31/12/2013.

(3) Offre soumise à conditions. Renseignez-vous auprès d'une Caisse de Crédit Mutuel du Sud-Est.



## LE CRÉDIT MUTUEL EST UNE BANQUE COOPÉRATIVE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS-SOCIÉTAIRES.

Elle n'est pas cotée en bourse, et c'est à ses clients qu'elle rend des comptes, et non à des actionnaires. **ET ÇA, ÇA CHANGE TOUT.**

### ▶ UNE BANQUE SOLIDE ET RECONNUE

Le magazine américain "Global Finance" a distingué en 2012 le Crédit Mutuel comme la banque française la plus sûre\*.

En 2011 et pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le groupe Crédit Mutuel avait également été élu Banque de l'année en France par le magazine "The Banker" (groupe Financial Times).



### ▶ UNE BANQUE QUI PEUT PRENDRE SES DÉCISIONS AU PLUS PRÈS DE VOUS

Chaque Caisse de Crédit Mutuel bénéficie d'une vraie autonomie et peut vous accorder un crédit sans demander l'autorisation au siège. C'est tellement plus simple et plus rapide.

### ▶ UNE BANQUE POUR QUI VOTRE VOIX COMPTE

Au Crédit Mutuel, votre voix n'est pas proportionnelle à votre compte en banque. Vous pouvez participer au fonctionnement de votre Caisse locale en votant aux Assemblées générales. Vos représentants sont élus au Conseil d'administration suivant le principe : **"une personne, une voix"**.

### ▶ UNE BANQUE QUI PRIVILÉGIE VOS INTÉRÊTS

Dans chaque Caisse locale, les chargés de clientèle vous conseillent en toute indépendance et au mieux vos intérêts.

C'est sans doute pour toutes ces raisons que nos clients apprécient tant notre différence. Vous aussi, **découvrez une banque unique qui en fait plus pour ses clients-sociétaires.**

**94%** de nos nouveaux clients satisfaits\*\*

\* Au classement mondial des 50 banques les plus sûres publié le 16 août 2012 par Global Finance, le Crédit Mutuel est la banque française la mieux placée (36<sup>e</sup> place) parmi les 4 établissements français cités, après la Caisse des Dépôts et Consignations (6<sup>e</sup> place).  
\*\* Source : Baromètre de satisfaction des clients particuliers réalisé par ED Institut en novembre 2011.

## POUR NOUS REJOINDRE, RIEN DE PLUS SIMPLE.

- Contactez la Caisse de Crédit Mutuel la plus proche.
- Appelez le **N° Indigo 0 825 01 02 02**  
(0,15 € TTC/min)
- Connectez-vous sur **www.creditmutuel.fr**
- Visez le **code** ci-dessous avec votre mobile\*



- 1 | Téléchargez et lancez une application permettant de lire les QR Code
- 2 | Flashez ce code
- 3 | Accédez à une banque différente

\* coût de connexion à l'Internet mobile selon votre opérateur.



Vous disposez d'un droit d'opposition à l'usage de vos données personnelles à des fins de prospection. Adressez-vous à la Caisse de Crédit Mutuel de votre choix pour l'exercice de ce droit.

**Annoncesur** : Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 2 084 960 080 euros, 34 rue du Wacken, 67913 Strasbourg Cedex 9, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés B 588 505 354, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP), 61 rue Taitbout, 75436 Paris Cedex 09, intermédiaire en opérations d'assurances sous le N° Orias 07 003 758 consultable sous [www.orias.fr](http://www.orias.fr). Contrats d'assurance souscrits auprès d'**ACM IARD S.A., ACM VIE S.A.**, entreprises régies par le code des assurances.

**Crédit Mutuel Mobile** est un service de l'opérateur El Telecom proposé par le Crédit Mutuel. El Telecom SAS – RCS Paris 421 713 892.

**Protection Vol est un service opéré par EPS** – 30 rue du Doubs, 67100 Strasbourg, RCS Strasbourg n° 338 780 513, qui bénéficie d'une autorisation administrative délivrée par la préfecture du Bas-Rhin en date du 06/01/1988. Cette autorisation ne confère aucun caractère officiel à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Elle n'engage en aucune manière la responsabilité des pouvoirs publics. Activité privée de surveillance.

(1) Offres soumises à conditions, disponibles à compter du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2013 dans les Caisses de Crédit Mutuel participant à l'opération, réservées à toutes personnes physiques majeures salariées d'une entreprise dont le comité d'entreprise a signé une convention de partenariat avec une Caisse de Crédit Mutuel. Sous réserve de l'accord préalable de la Caisse de Crédit Mutuel.

(2) Pour toute nouvelle souscription d'un Livret Bienvenue jusqu'au 30 avril 2013. Le taux de 4% est garanti pendant les 6 mois qui suivent l'ouverture du Livret Bienvenue dans la limite de 50 000 €, au-delà de ce montant et après la période de 6 mois, le Livret Bienvenue est rémunéré au taux du livret ordinaire du Crédit Mutuel. Les intérêts sont soumis à l'impôt sur le revenu et aux prélèvements sociaux selon la réglementation fiscale applicable. Cette offre est limitée à un seul Livret Bienvenue par personne physique majeure.

(3) Le mois gratuit s'applique sur la première cotisation annuelle, pour toute souscription d'un contrat auto Elite, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie, Plan Prévoyance, Plans Autonomie, Securitys, Assurance Santé. Offre soumise à conditions, non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles en cours sur l'assurance, valable jusqu'au 30 avril 2013, sous réserve d'acceptation par l'assureur et dans les Caisses participant à l'opération.

(4) Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse de Crédit Mutuel. L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(5) Offre valable du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2013, sous réserve d'acceptation du dossier, dans la limite de 3 000 € et d'une durée maximale de 36 mois.

(6) Offre valable sur la base du tarif hors option de la formule Eurocompte.

(7) Offre soumise à conditions, non cumulable avec d'autres offres ou promotions en cours, réservée aux nouveaux clients Crédit Mutuel ayant souscrit une offre C le Mobile ou NRJ Mobile avec engagement de 24 mois, disponible dans les 30 jours suivant l'entrée en relation, hors option et communications hors et au-delà du forfait. Notices disponibles en point de ventes ou sur [www.clemobile.fr](http://www.clemobile.fr) et [www.nrjmobile.fr](http://www.nrjmobile.fr).



## REJOINDRE UNE BANQUE DIFFÉRENTE, ÇA CHANGE TOUT. GRÂCE AU PARTENARIAT ENTRE LE CRÉDIT MUTUEL ET MON ASSOCIATION, JE BÉNÉFICIE D'OFFRES EXCLUSIVES.

Adhérents d'associations



Réf. : 8162.71 – Janvier 2013 – Document non contractuel, sous réserve des erreurs typographiques. – Crédit Photo : Plainpicture / Maskot – Thinkstock

## ▶ ÉPARGNE

# 4%<sup>(2)</sup> GARANTIS 6 MOIS

### LIVRET BIENVENUE

Investissez jusqu'à 50 000 € sans frais tout en disposant de votre argent à tout moment.

## ▶ ASSURANCE

# 1 MOIS OFFERT<sup>(3)</sup> PAR CONTRAT SOUSCRIT

### AUTO, HABITATION, SANTÉ, PRÉVOYANCE

Plus de 7 millions de personnes font confiance aux Assurances du Crédit Mutuel pour assurer leurs proches, leur santé ou leurs biens, pourquoi pas vous ?

## ▶ PRÊT IMMOBILIER

# FRAIS DE DOSSIER OFFERTS<sup>(4)</sup>

Pour vous installer en toute sérénité ou changer de logement, le Crédit Mutuel vous accompagne avec des solutions de financement personnalisées.

## ▶ CRÉDIT CONSOMMATION

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Exemple représentatif : pour un montant de crédit de 1 000 €, vous remboursez 12 mensualités de 84,63 € au TAEG fixe de 2,90 % (taux débiteur fixe de 2,86 %). Montant total dû par l'emprunteur 1 015,55 €. Pas de frais de dossier. La mensualité ne comprend pas l'assurance facultative (décès et perte totale et irréversible d'autonomie). Assurance calculée sur le capital restant dû, montant de la première cotisation mensuelle d'assurance 0,41 €. Sous réserve d'acceptation du dossier.

# 2,90%<sup>(5)</sup> TAEG FIXE

## ▶ BANQUE AU QUOTIDIEN

# 3 MOIS D'ABONNEMENT OFFERTS<sup>(6)</sup>

Compte courant, chéquier, carte internationale de retrait ou de paiement, accès à vos comptes via Internet, autorisation de découvert assortie d'une franchise d'agios, avec Eurocompte, gardez un œil sur vos comptes avec un forfait tout compris.

## ▶ TÉLÉPHONIE MOBILE

# 1 MOIS OFFERT<sup>(7)</sup> PAR FORFAIT

Communiquez librement et en toute simplicité avec le forfait qui vous convient et des services exclusifs, pour un usage occasionnel ou en illimité.

## ▶ TÉLÉSURVEILLANCE

# FRAIS D'INSTALLATION DE 79 € OFFERTS

Protégez votre domicile des cambrioleurs avec le n° 1 de la télésurveillance résidentielle en France.

**OFFRES  
DE BIENVENUE<sup>(1)</sup>  
CRÉDIT MUTUEL**

“JE PENSAIS QUE C'ÉTAIT COMPLIQUÉ DE CHANGER DE BANQUE, LE CRÉDIT MUTUEL M'A PROUVÉ LE CONTRAIRE ET S'EST OCCUPÉ DE TOUT”.

Le Crédit Mutuel a créé le service “Transfert facile” qui prend en charge gratuitement et à votre place le transfert des opérations domiciliées sur votre compte actuel (prélèvements, virements permanents...) vers votre nouveau compte au Crédit Mutuel.



**TRANSFERT  
FACILE ET  
GRATUIT**